

Décision

Générale

colonial

Décision n° 297 concernant les services d'Etat.

n° 297

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 mars 1960

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro

31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer en France à La Queue-les-Yvelynes (Seïine-et-Oise), 10, rue de la Gare, est accordé à M. Lemoine (Jean), Ingénieur principal de 1er classe, 2e échelon (indice 490) des Travaux Publics de la France d'Outre-Mer, qui aura accompli le 15 mars 1960 un séjour de deux ans et 23 jours dans le Territoire (périodes du 11-1-1958 au 12-8-1959 et 22-9-1959 au 15-3-1960). M. Lemoine (Jean), classé au groupe II, qui voyagera accompagné de son épouse et de son fils âgé de trois mois, quittera Djibouti par première occasion aérienne à compter du 15 mars 1960. La dépense est imputable au Budget local.